

Assemblée générale du BOP

24 septembre 2020
Compte rendu



BOUCHES-DU-RHÔNE
BASKET BALL



Vérification du quorum

Article 13: L'assemblée ne peut délibérer que si au moins le quart de ses membres est présent ou représenté.

Etaient présents: C Nevière, J Rucin, I Guilbaud, H Marianne, C Daou, J M Spagnoletti, D Bonneville, T Turpin, B Marcos, B Pawlak.

Avaient donné pouvoir: F Contet, A Contet, C Pradeyrol, E Baret, K Thollet, B Nicolas, T Rostand, M C Forgeot, F Pauvert, M Salvadero, P Debroas, V Calmon, A Fauchaux, D Otazzi, F Lecuivre, A Fanon, G Brondino, J Huet, E Sansonetti, M Rolland, S Gouiran, I Lucas, B Rucin.

33 adhérents membres de l'association étaient présents ou représentés, l'association comprenant 110 adhérents, le quorum est atteint.

Assistaient à la séance: Rémi Di Maria adjoint à la vie associative et aux sports, Anthony Ravera coach, Nadine Jaubert, 3^{ème} vice-présidente du comité directeur 13.

Rôle de l'assemblée générale

Article 13: L'Assemblée Générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient affiliés. L'Assemblée Générale ordinaire se réunit au moins une fois par an.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par la secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur la convocation. Son ordre du jour est réglé par le Comité de Direction.

Le Président assisté du Comité de Direction, préside l'assemblée et explique la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée. L'assemblée délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement du Comité de Direction.

Rôle de l'assemblée générale

Article 13: Les décisions sont prises à la majorité des présents.

- La voix du Président est prépondérante.
- Le renouvellement du Comité de Direction se fait à main levée.
- Le rapport annuel et les comptes sont mis à disposition de tous les membres de l'association auprès du trésorier.
- A ce rapport annuel sera joint le bilan annuel sportif rédigé par le responsable technique.

Ordre du jour

Rapport moral, impact du confinement, dispositif de communication

Bilan de la saison sportive 2019/2020

Bilan comptable et financier,

Projet sportif pour la saison 2020/2021, licence dématérialisée,

Présentation sport santé,

Proposition de modification des statuts,

Renouvellement des membres du comité de direction (Article 9),

Remerciements

Questions diverses.



Rapport moral



Rapport moral

2019/2020: Une année en demi-teinte

Cette saison a été très particulière avec l'interruption des activités du BOP à compter du 16 mars.

Pour cette période les objectifs étaient les suivants:

1) Structurer l'association au niveau sportif:

- *Par la mise en place d'un assistant pour certains entraînements et pour coacher une équipe le week-end,*
- *Par la formation d'adhérents du BOP à l'arbitrage, nous permettant ainsi de sécuriser les arbitrages pour les matchs à domicile.*

Une précision importante, l'équipe du CODIR avait choisi de trouver au sein des ressources humaines internes du BOP, des volontaires pour devenir assistant ou suivre le cycle de formation d'arbitre qui se termine par une évaluation de chaque stagiaire au cours d'un tournoi.

Rapport moral

2019/2020: Une année en demi-teinte

Cet objectif n'a pas été atteint

- Pour ce qui concerne l'assistant, nous avons un jeune volontaire pour suivre la formation d'animateur qui est le sas d'entrée pour pouvoir entraîner, mais pour suivre cette formation il faut avoir 16 ans révolus à la date du stage; il ne les avait pas.
- Pour ce qui concerne les arbitres, le comité départemental 13 avait gratuitement mis en place une école d'arbitrage destinée à l'US Trevaresse, aux Golgoths 13 et au BOP. Tous mes remerciements au CD 13, 5 adhérents s'étaient portés volontaires. Le cycle comprenait 13 modules, le dernier était l'évaluation de chaque stagiaire lors d'un tournoi. En raison du confinement, l'évaluation prévue le 26 avril a été reportée au 30 août, nous avons pris la décision de ne présenter aucun stagiaire car nous avons considéré qu'aucun n'était prêt pour cette évaluation.

Pour la saison 2020/2021 cet objectif est prioritaire, nous avons deux candidats pour la fonction d'assistant : Thomas Turpin, Louis Ciot. Pour l'arbitrage c'est en réflexion.

Rapport moral

2019/2020: Une année en demi-teinte

2) Contribuer aux animations de la commune du Puy-Sainte-Réparade

- Le 19 octobre 2019 nous avons organisé au gymnase du COSEC un tournoi mixte 5x5 de basket ouvert à l'ensemble des habitants de la commune,
- Pour la première fois nous avons participé au téléthon 2019 avec la mise en place d'une animation sur la place devant la salle des fêtes,
- Organisation d'un tournoi réservé à la catégorie U9 (Babys) le 8 mars,
- Le 16 mai nous devions organiser pour la première fois un tournoi 3x3 au collège Louis Philibert réservé à la catégorie U13 et un tournoi 3x3 au gymnase du COSEC réservé à la catégorie U15, mais aussi un séjour sous format de stage de basket du 18 au 24 juillet 2020 à Santa Maria Del Collell (Espagne) en partenariat avec l'association Basket Aventures. En raison du COVID les deux évènements ont été annulés.
- Semaines basket au gymnase du COSEC durant les vacances d'été,

Pour la saison 2020/2021: Présence au téléthon, tournoi baby en mars, 3x3 en mai, conforter les stages de basket durant les vacances scolaires. Les stages de basket à l'étranger sont reportés en 2022.

Rapport moral

2019/2020: Une année en demi-teinte

3) Continuer l'Opération Basket Ecole

L'Opération Basket Ecole favorise la pratique du Basket à l'école, crée un lien entre les écoles et les clubs.

Elle se décline de la manière suivante :

- Organiser un cycle de découverte du basket à l'école primaire CE1, CE2, CM1, CM2 qui comprend 8 à 10 séances de 45 mn à 1h00,
- Chaque séance comprend 3 ateliers de 10 mn : tir, passe, dribble et un match de 15 à 30 minutes,
- L'initiative de l'inscription appartient à l'enseignant, elle se fait en ligne à partir du 1er septembre 2019.

Notre proposition de partenariat consiste en la mise à disposition gratuite de Anthony Ravera pour animer l'ensemble des séances prévues dans le cycle. Ce qui est une première dans les Bouches-du-Rhône.

Pour la saison 2019/2020 le nombre de classes était de 19 au total soit 11 classes de l'école élémentaire du Puy-Sainte-Réparate, 2 de l'école de Saint-Canadet, 6 de l'école Robert Verrier à Rognes.

Comme l'an dernier, devaient être organisées trois journées de regroupement les 26, 29 mai et 3 juin et de clôture des sessions. Au programme des animations et une remise de dotations fournies par le Comité Départemental 13 de basket aux 3 écoles. En raison du confinement , OBE a été arrêtée en mars.

Remerciements aux mairies de Rognes pour la subvention de 1250 euros et Saint-Estève –Janson pour la subvention de 300 euros.

Pour la saison 2020/2021: Le partenariat avec les trois écoles est reconduit .

Rapport moral

2019/2020: Une année en demi-teinte

4) Augmenter le nombre d'adhérents

L'évolution du nombre d'adhérents

Catégories	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Baby		14	16
U7-U9	9	8	20
U11	13	15	16
U13	7	11	20
U15			7
Séniors Filles	5	5	4
Loisirs	6	5	9
Adhérents Stages	0	13	9
Dirigeants	6	5	9
TOTAL	46	76	110

Pour la saison 2020/2021, les premières données concernant le renouvellement des adhésions et les nouveaux adhérents sont rassurantes.

Rapport moral

2019/2020: Une année en demi-teinte

5) *Maintenir et conforter nos partenaires*

Pour la saison écoulée le nombre de partenaires est de 4. Ils étaient 3 pour la période 2018/2019.



Pour la saison 2020/2021, les partenariats déjà signés nous permettent d'envisager la suite avec optimisme.

Rapport moral

2019/2020: Une année en demi-teinte

6) Conforter la communication, la période de confinement, la reprise des activités

Le site internet et la page Facebook ont été lancés en avril 2019, la saison 2019-2020 est donc la première à éprouver ces nouveaux outils de communication :

- Sur le site internet :

- 43 articles publiés
- 31 galeries photos
- 34 évènements
- Annonces hebdomadaires des matchs du weekend
- Publications hebdomadaires des résultats des matchs du weekend

- Sur la page Facebook :

- 123 publications
- 142 abonnés
- Annonces hebdomadaires des matchs du weekend
- Publications hebdomadaires des résultats des matchs du weekend

Rapport moral

2019/2020: Une année en demi-teinte

6) Conforter la communication, la période de confinement, la reprise des activités

Mailing

64 mails groupés

Des mails individuels pour les inscriptions/surclassements

4 adresses de messagerie :

- BOP Communication

- Pour communiquer auprès de l'ensemble des adhérents

- Inscriptions

- Pour répondre à toutes les questions relatives aux inscriptions (licence dématérialisée)

- COVID19

- Pour récolter les infos COVID (questions à propos du protocole, signalement de symptômes)

- Contact

- Adresse référencée sur le site internet

Rapport moral

2019/2020: Une année en demi-teinte

6) Conforter la communication, la période de confinement, la reprise des activités

Retour sur le confinement

La brutalité du confinement a coupé la relation des enfants avec le BOP, mais surtout avec le coach. Anthony a rapidement proposé de maintenir un lien en proposant :

- Des challenges (crazy bucket challenge, jersey challenge, quizz le Puy)
 - 24 contributions d'enfants/parents
 - 5 contributions d'Anthony
- Des exercices :
 - maintien en forme
 - technique basket
 - 6 semaines de vidéos quotidiennes (2 à 3 par jour)

25-30 visites par jour avant le confinement

50-55 visites par jour pendant le confinement (2 pics à +100 visites par jour)

Dès le début du déconfinement, une reprise de l'activité a été proposée par petits groupes, en extérieur, en respectant l'évolution des contraintes sanitaires.

Le rapport moral est adopté à la majorité, il y a eu 5 absentions.

Le bilan sportif



Le bilan sportif

2019/2020: Une année en demi-teinte

Anthony a les responsabilités suivantes:

- **Prestations d'entraînements pour les différentes catégories d'adhérents durant la saison 2019/2020,**
- **Encadrement des équipes lors des compétitions pour les matchs à domicile et en déplacement pour les matchs à l'extérieur,**
- **Encadrement des équipes lors des tournois,**
- **Animation des journées lors des vacances scolaires.**
- **Animation de l'Opération Basket Ecole.**

Le bilan sportif

2019/2020: Une année en demi-teinte

Les équipes engagées en championnat: bilan

- Participation des babies aux plateaux suivants: 15 décembre à Venelles, 12 janvier à Simiane, 27 janvier à Simiane challenge entre filles, 8 février à Pertuis, 9 février aux Golgoths, 9 mars au Puy,
- 1 équipe U11,
- 2 équipes U13,
- 1 équipe U15 (entente avec Pertuis),
- 1 équipe Sénior Filles en division pré-régionale (entente avec Pertuis).

Pour la saison 2020/2021: Nous aurons une équipe baby pour les plateaux, 1 équipe U11, deux équipes U13 garçons et une équipe U13 filles, 1 équipe U15 et 1 équipe U17 et éventuellement une équipe 3x3.

Le bilan sportif est adopté à l'unanimité.

Le bilan sportif



Le bilan comptable et financier



Le bilan comptable et financier du 1/07/2019 au 30/06/2020

Dépenses		Recettes	
Achats externes	8826,11	Solde au 1/07/2019	274
Fournitures d'entretien et petit équipement	332,90		
Fournitures administratives	543,45	Cotisations	10614,19
Fournitures ateliers, activités	7949,76	Ventes diverses	10637,50
Services externes	360,71	Sponsors	2200
Prime assurance	360,71	Partenariat Fos Basket	585
Autres services extérieurs	20275,95	Animations vacances, familles	5012,68
Honoraires A Ravera	20208,2	Comité basket 13	200
Frais postaux	67,75	Subvention mairie du Puy	6600
Charges de personnel	1747,83	Subvention mairie de Rognes	1250
Rémunération	1421	Subvention mairie de Saint-Estève	300
Charges sociales	326,83		
Autres	-		
Autres charges de gestion	5046,48		
Dont charges financières	61,20		
Dont Comité 13	3635,48		
Dont convention FOS	800		
Dont entente Pertuis	549,80		
Total dépenses	36257,08	Total recettes:	37673,37
		SOLDE au 1/07/2020: 1461,29.	
		Le bilan comptable et financier est adopté à l'unanimité.	

Les cotisations 2020/2021



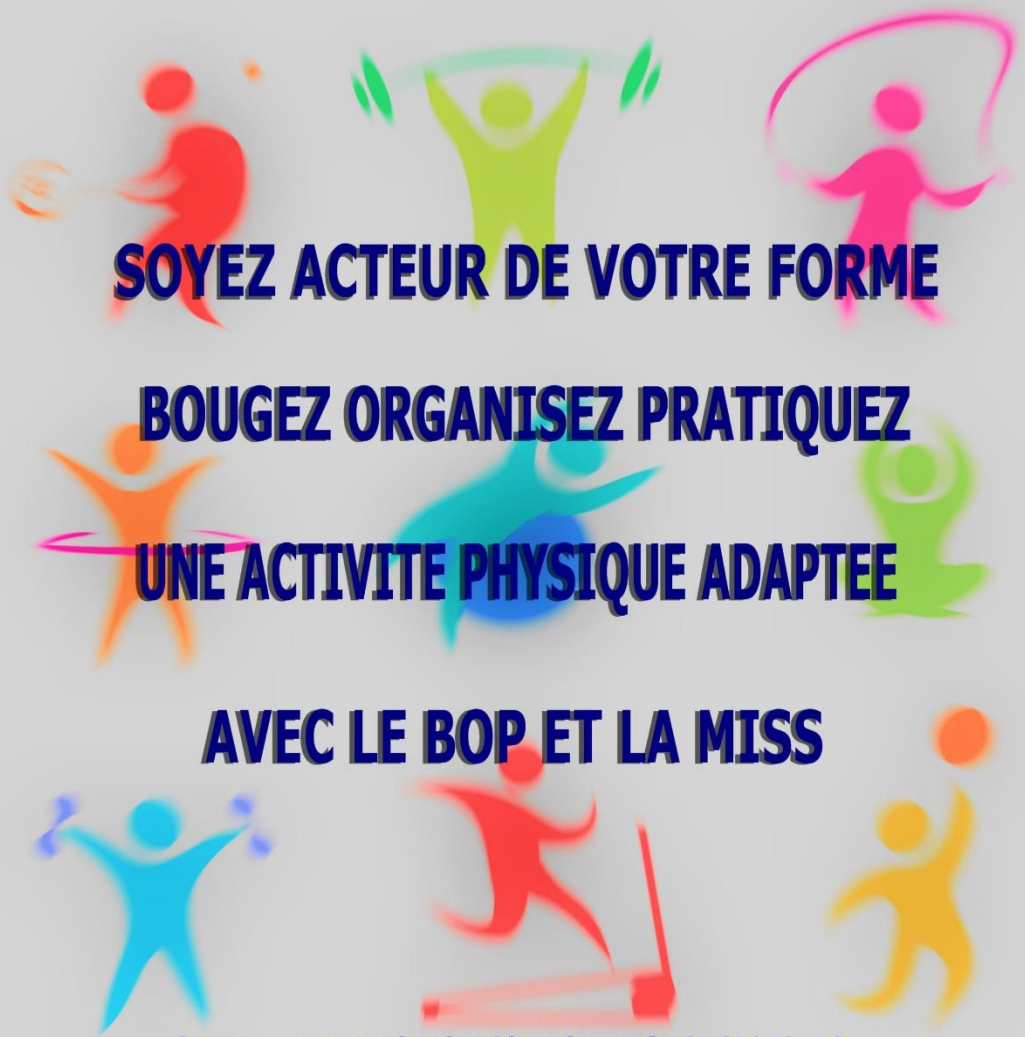
Information: Pas d'augmentation des cotisations

Catégorie	2019-2020		2020-2021		Écart Licence	Écart Cotisation
	Licence	Cotisation	Licence	Cotisation		
Baby	0	62	0	62	0	0
U7	29,45	102	32	102	2,55	0
U9	29,45	117	32	117	2,55	0
U11	29,45	132	32	132	2,55	0
U13	47,6	147	46	147	-1,6	0
U15	47,6	152	46	152	-1,6	0
U17	62,55	162	62	162	-0,55	0
U20	62,55	167	62,5	167	-0,05	0
Séniors	62,55	200	62,5	200	-0,05	0
Loisirs	45,4	102	46	102	0,6	0

Evolution du prix de la licence et de la cotisation BOP (en €)

(le prix de la licence est compris dans la cotisation)

Information sur l'action sport santé



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE FORME

BOUGEZ ORGANISEZ PRATIQUEZ

UNE ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE

AVEC LE BOP ET LA MISS

Contact: communication@bop-lepuy.fr, 0761850152

SPORT SANTE

Pourquoi pratiquer une activité physique adaptée ?

Il est aujourd'hui démontré que l'exercice physique contribue à la prévention de nombreuses maladies chroniques (cancer du sein et du colon, maladies cardio-vasculaires...) et au traitement de certaines pathologies, mais aussi à préserver les compétences motrices, cognitives et sociales.

C'est pourquoi, la pratique *d'une activité physique adaptée (APA)* doit permettre à une personne de réduire certains facteurs de risques identifiés, tout en tenant compte de ses limites, liées éventuellement à une affection de longue durée (ALD) mais aussi à son âge.

Qui peut bénéficier des bienfaits de l'accompagnement de l'activité physique adaptée ?

Toute personne atteinte de maladie chronique, en affection de longue durée quels que soient son âge, son sexe, qu'elle soit sportive ou non, toute personne qui souhaite reprendre une activité physique ajustée à ses capacités.

Qui peut prescrire une activité physique adaptée ?

Le médecin traitant, en fonction de la gravité de la maladie et des capacités physiques de son patient en affection de longue durée et du risque médical.

SPORT SANTE

Comment pratiquer l'activité physique adaptée?

Le BOP en partenariat avec l'association la MISS propose un parcours annuel en 5 étapes



SPORT SANTE

Comment se décline le programme des séances adaptées ?

Le programme des séances adaptées peut se décliner sous deux formes :

- 35 séances d'activités physiques en groupe de 15 personnes au maximum dans **le cadre de la pratique sport, santé, bien-être** d'octobre 2020 à juin 2021,
- 35 séances d'activités physiques adaptées en groupe de 12 personnes au maximum dans **le cadre du sport sur ordonnance** d'octobre 2020 à juin 2021.

Avant le début du programme, chaque participant passe une série de 6 tests de condition physique adaptés aux adultes et seniors, évaluant la force, l'endurance, l'équilibre et la souplesse. A la fin du programme, une évaluation est réalisée.

Combien cela coûte-il ?

Le coût annuel est de 250 euros, le paiement peut être effectué en 3 fois.

Comment sont organisées les séances ?

**La séance dure 1h30, elle aura lieu les mardi après-midi
au gymnase du COSEC au Puy-Sainte-Réparate**

PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS



Article 20 : Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Comité de Direction. Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des membres présents.

PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS

Modification de l'article 10

Article 10 (Version actuelle) : Est électeur tout membre pratiquant âgé de 18 ans au moins au jour de l'élection et à jour de ses cotisations. Le vote par procuration est autorisé. Le vote par correspondance n'est pas admis.

Est éligible au Comité de Direction toute personne, âgée de 18 ans au moins au jour de l'élection, jouissant de ses droits civils et politiques.

Article 10 modifié : *Est électeur tout adhérent âgé de 18 ans au moins au jour de l'élection, ou pour les mineurs leur représentant légal, et à jour de ses cotisations, chaque adhésion génère une voix. Le vote par procuration est autorisé, le nombre de procurations est limité à trois par adhérent. Le vote par correspondance n'est pas admis.*

Est éligible au Comité de Direction toute personne, âgée de 18 ans au moins au jour de l'élection, jouissant de ses droits civils et politiques. (Sans modification).

La proposition de modification de l'article 10 est adoptée à l'unanimité.

PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS

Modification de l'article 4 : Ajouter à l'article 4, un paragraphe pour intégrer le dispositif sport santé

Article 4 : L'association a pour buts

De promouvoir et développer la pratique du Basket-Ball et du Volleyball sur la commune du Puy Sainte Réparate, dans le cadre des règlements et des compétitions officielles (Départementales, Régionales et Nationales) des Fédérations de Basket-Ball,

De promouvoir les écoles de Basket-Ball, de Volley-Ball et le sport de compétition.

De former les cadres nécessaires à l'apprentissage et à la pratique de ces deux sports. D'organiser toutes les manifestations, stages, conférences, réunions et festivités nécessaires à l'épanouissement du Basket-Ball, du Volleyball et de l'association,

Proposition d'ajout : De promouvoir et développer le sport santé bien-être et sur ordonnance.

La proposition de modification de l'article 4 est adoptée à l'unanimité.

PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS

Modification de l'article 13

Article 13 (Version actuelle) : Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par la secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur la convocation.

Article 13 modifié : Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par la secrétaire **par procédure dématérialisée**. L'ordre du jour est indiqué sur la convocation.

La proposition de modification de l'article 13 est adoptée à l'unanimité.

CODIR: Appel aux bonnes volontés



Certains veulent que ça arrive, d'autres aimeraient que cela arrive.
ensemble nous avons fait pour que ce week-end soit réussi !!!

Renouvellement des membres du comité de direction (CODIR)

Article 9 : L'association est dirigée par un Comité de Direction composé de plusieurs membres élus pour un an lors de l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles. Le Comité Directeur choisit, parmi ses membres, un bureau composé d'au moins un président, un secrétaire, un trésorier. En cas de vacance, le comité directeur pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé au remplacement définitif lors de l'assemblée générale.

- Le Comité de Direction élit chaque année son bureau.
- Les membres du Comité de Direction ne peuvent recevoir de rétribution en cette qualité, ni en raison de celle de Membre du Bureau.
- Le bureau constitué comme indiqué ci-dessus est chargé :
- De nommer ou d'engager un responsable technique chargé de définir ou de faire appliquer des choix techniques et sportifs afin d'atteindre les objectifs fixés par le Comité de Direction.
- De nommer les responsables des diverses commissions et de définir la constitution de ces commissions siégeant au sein de l'association (commission technique, discipline, jeunes...).

Renouvellement des membres du CODIR

Bilan réunions du CODIR, bénévolat

Réunion du CODIR (4): 15 juillet 2019, 7 septembre 2019, 31 janvier 2020, 3 juin 2020.

Heures de bénévolat:

- Matches :326,50,
- Claudine: 664,
- Bernard : 203,50,
- David: 130,
- Isabelle:20,
- Francine, Jocelyne, Elodie et Marianne 10 h chacune (4 réunions codir),

Soit un total de 1364 h.

Sont élus membres du CODIR à l'unanimité:

Bonneville David, Contet Francine, Daou Cédric, Guilbaud Isabelle, Hennebert Marianne, Nevière Claudine, Paulet Elodie, Pawlak Bernard, Rucin Jocelyne

Remerciements

- *Une pensée pour Colette Desmoulins, Sandrine Gay , Béatrice Poncelet qui nous ont quitté cette année,*
- *A la municipalité : le Maire et son équipe pour la subvention de 6600 euros et les moyens mis à disposition du BOP,*
- *Aux mairies de Rognes et Saint-Estève-Janson pour leur subvention et à nos sponsors,*
- *Le Comité Départemental 13 basket pour les dotations au titre de l'Opération Basket Ecole et le chèque de 200 euros au titre de l'évolution des adhérents,*
- *A l'équipe du CODIR: Claudine, Isabelle, Elodie, Marianne, Jocelyne, Francine, David,*
- *A Anthony pour l'animation des activités du BOP,*
- *A Jean-Marc pour sa présence constante à la table de marque, à Colette pour les travaux de couture,*
- *A Baptiste, Jean-Philippe, Samuel, Sylvain, Lilian, Louka, Louis, Jules, Marty pour leur participation à l'arbitrage,*
- *A tous les parents qui ont contribué à la réussite des différentes animations tout au long de la saison.*